

REPUBLIQUE TCHEQUE – Première diminution des surfaces de maïs Bt depuis l'autorisation de cette PGM en 2005

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/11/2009, modifié le 16/04/2025

Selon les données officielles du ministère de l'Agriculture, la République tchèque a cultivé moins de maïs Bt en 2009 qu'en 2008 : de 8380 hectares, les surfaces sont tombées à 6480 hectares [1]. Elles sont encore cependant supérieures aux surfaces de 2007 qui atteignaient alors les 5500 hectares. De même le nombre d'agriculteurs tchèques ayant utilisé la technologie Bt a diminué, passant de 171 (en 2008) à 125 (en 2009). Ce nombre est, par ailleurs, inférieur aussi à celui de 2007 (131). Il s'agit donc de la première baisse aussi bien des surfaces que du nombre d'agriculteurs depuis que la République Tchèque a autorisé le maïs Bt en 2005.

Pourquoi une telle baisse ? Selon le porte-parole du ministère de l'Agriculture tchèque [2], Petr Vorlicek, cette diminution s'explique par la complexité de la ségrégation de filières et la baisse des surfaces consacrées au maïs dans sa globalité (92 000 ha en 2009 contre 108 000 ha en 2008). Dans le même communiqué, le ministère de l'Agriculture vante les bienfaits du maïs Bt et affirme sans plus de précision que son rendement est de 10% supérieur à celui des variétés conventionnelles... Quelles sont les variétés utilisées pour la comparaison, le protocole, etc...? On n'en saura rien. De même, ce ministère affirme que le maïs Bt est très intéressant pour les éleveurs qui produisent à la ferme l'alimentation de leur bétail... Et pour cause : l'étiquetage n'est alors plus nécessaire... mais cela, il omet de le préciser.

Par ailleurs, en République tchèque, l'agriculture biologique est en plein développement et cela sans discontinuité depuis 1990. Cette année-là, trois agriculteurs respectaient les normes de l'agriculture biologique. En 2006, ce nombre est passé à 912 [3]. Aujourd'hui la surface agricole consacrée à l'agriculture biologique atteint les 270 000 ha (6,5% de la surface agricole totale tchèque). Or, la moyenne dans l'UE est autour de 4%. Bien entendu, il ne s'agit pas exclusivement de maïs, mais de l'ensemble de l'agriculture biologique.

[1] Communiqué de presse du ministère de l'Agriculture, 13 août 2009,
<http://www.mze.cz/Index.aspx?ids=22...>

[2] cf. note 1

[3] <http://czech.titio.cz/fr/republique...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/republique-tcheque-premiere-diminution-des-surfaces-de-mais-bt-depuis-lautorisation-de-cette-pgm-en-2005/>